

Chapitre 5 Bruxelles à la période française (1795-1814) et à la période hollandaise (1815-1830)

1) La transition depuis la période autrichienne vers la période française

« Lorsque Joseph II décida le 7 janvier 1789 d'annuler la Joyeuse Entrée de 1356, la frustration fut telle qu'une rébellion singulièrement brutale éclata. Chassant les Autrichiens, ce soulèvement déboucha sur la création de la République des États-Belgiques-Unis, le 10 janvier 1790. Cet épisode est complexe : si les forces de base et les chefs étaient démocrates, les financiers étaient radicalement opposés aux idées de la Révolution française. Cet épisode est méconnu : il dura 11 mois, le temps pour les Autrichiens, soutenus par les nations européennes plutôt inquiètes des événements qui agitaient alors la France, de revenir balayer cette révolution de trop.

Après les succès de Jemappes (1792) et de Fleurus (1794), les Pays-Bas méridionaux furent incorporés à la France en 1795 : Bruxelles chuta au rang de chef-lieu du département de la Dyle, Les guildes de métiers furent supprimées et leurs maisons furent vendues comme biens nationaux. De nombreux bâtiments bruxellois eurent à souffrir de pillages qui ne cessèrent qu'avec l'installation par Bonaparte du Consulat en 1799 » (Extrait du *Guide Michelin*, Bruxelles , 1996) .

2) Bruxelles à la période française

La présence française s'accompagna donc d'un pillage des collections littéraires et artistiques de l'ancienne capitale des Pays-Bas autrichiens. La collégiale Sainte-Gudule fut mise à sac et des statues de bronze furent réquisitionnées pour être fondues comme la statue de Charles de Lorraine. En 1803, Bruxelles accueille le Premier Consul Bonaparte à son retour d'Anvers. Il séjourne chez nous neuf jours. En 1810, il sera reçu fastueusement et des festivités, dont une cavalcade, célébreront son anniversaire, le 15 août. N'oublions pas que c'est du reste non loin de l'ancien chef-lieu du département de la Dyle que, le 18 juin 1815, Napoléon fit à Waterloo ses adieux à ses ambitions.

a) Une nouvelle organisation administrative

« L'organisation administrative de la Belgique subit une réforme profonde conduisant à la disparition des institutions d'Ancien Régime. Le territoire fut divisé en neuf départements (provinces), en cantons (arrondissements) et en municipalités (communes). Bruxelles, chef-lieu du département de la Dyle, reçut un Conseil municipal exécutif de dix-huit membres ; le Conseil général de la Commune, délibératif, compta trente-six citoyens notables. Sept personnes composèrent le pouvoir judiciaire provisoire. Verlooy, assisté par un agent national, un substitut, un secrétaire-greffier et un trésorier, remplit les fonctions de maire de la capitale. Bruxelles de « l'intérieur des remparts » constitua un canton ; Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek furent rattachés au canton de Woluwe-Saint-Etienne ; Ixelles, Saint-Gilles et Forest au canton d'Uccle ; Anderlecht, Laeken et Molenbeek-Saint-Jean au canton d'Anderlecht (4 fructidor an III ou 31 août 1795), Quatre arrondissements de deux sections, soit huit sections au total, remplacèrent l'ancienne subdivision en quartiers et voisinages.

Le 27 mai 1798, le 8 prairial an IV, l'administration communale de Bruxelles dut se conformer au nouveau système de dénomination des voies publiques dont la désignation « blessait autant la saine raison que le régime républicain». L'arrêté ci-dessus fut complété quelques mois plus tard par celui du 26 novembre 1798 (6 frimaire an VII).

De 1795 à 1799, les Bruxellois subirent le régime imposé par le Directoire puisque la Belgique et le pays de Liège avaient été annexés sur la base des vœux émis en 1792 et 1793. Bouteville, commissaire de la République, pur idéaliste, introduisit des réformes profondes en Belgique, parmi lesquelles, le remplacement des Serments par une Gendarmerie Nationale, l'interdiction des processions hors des églises, la suppression des abbayes et des couvents, la confiscation et la vente des « biens noirs », la réorganisation de la justice, la suppression des douanes intérieures, l'obligation de l'emploi de la langue française, la suppression des corporations, l'établissement de la liberté professionnelle, le remplacement des aides, tailles et subsides par des contributions proportionnelles.

Les églises fermées, on ne trouva, à Bruxelles, que trois personnes assermentées, tous les autres prêtres ayant refusé de prêter le « serment de haine à la royauté », imposé par le Directoire. La plupart des religieux exercèrent secrètement leur ministère. On conçoit aisément que tous ces bouleversements politiques, économiques, sociaux et religieux n'étaient pas de nature à favoriser les élections générales de 1797. Deux mille sept cent cinquante-sept votants se présentèrent aux urnes, Le restant de la population s'abstint.» ((Extrait de Marcel Vanhamme, *op.cit.*, pp 239-240).

b) Economie

L'ensemble de nos régions connaît une situation économique dramatique pour le commerce et l'industrie, de 1792 à 1798, et une situation désastreuse sous le Directoire. Un petit redressement s'amorce sous le Consulat et au début de l'Empire. Le Blocus continental de 1806 produit des effets néfastes : rareté des produits et vie chère.

L'attitude de la population bruxelloise à l'égard du régime français va d'un accueil enthousiaste fait aux troupes, en 1792, à un mouvement d'opposition et de mécontentement dû aux excès des révolutionnaires, en 1794; puis d'un mouvement de ralliement, sous le Consulat et au début de l'Empire, à une désaffection et une hostilité déclarée, à la fin de cette période.

Chiffres de la population bruxelloise :

1783: 74.427 habitants

1800: 66.297 "

1812: 75.086 "

c) Aménagement urbain de Bruxelles

En 1810, l'empereur Napoléon décide la démolition de la deuxième enceinte. Les travaux, commencés deux ans plus tard, seront achevés en 1833. Le plan d'aménagement des boulevards extérieurs créés par cette démolition est dû à Vifquain (parfois orthographié Vifquin). Signalons le changement de nom de nombreuses rues et places publiques, que l'on débaptisera ensuite.

3) Bruxelles à la période hollandaise (1815-1830)

Le 5 février 1814 devant l'avancée des Alliés, les Français quittent Bruxelles au milieu de la liesse populaire. La même année, les puissances alliées décident la réunion de la Belgique à la Hollande. L'année suivante le Congrès de Vienne crée le royaume des Pays-Bas. Le roi Guillaume Ier (famille d'Orange-Nassau) et son épouse font leur entrée solennelle le 30 mars 1815. L'Inauguration du roi a lieu place Royale, le 21 septembre 1815.

« Le royaume des Pays-Bas offrit la particularité de posséder deux capitales, La Haye et Bruxelles. Si la Cour se mit à faire la navette entre ces deux villes, le corps diplomatique choisit de rester dans la seconde. Cet avantage préserva le lustre de la vie mondaine auquel Bruxelles était habituée, et y attira le jeune prince héritier Guillaume d'Orange que l'on disait volontiers frondeur et étourdi. Cet esprit libéral ne fréquentait-il pas les milieux progressistes bruxellois ? Mais la tension entre le sud et le nord du royaume naquit sur des questions liées à une politique de l'enseignement mal ressentie par les catholiques, à la néerlandisation de la vie publique et à la liberté de la presse bridée par une multitude de procès. Guillaume Ier allait bientôt échouer dans la partie méridionale de son royaume, au moins faut-il reconnaître en lui le promoteur de la révolution industrielle en Belgique » (Extrait du *Guide Michelin*, Bruxelles , 1996).

a. Economie

Le pays connaît une crise économique de 1815 à 1820 avec la fermeture du marché français et la concurrence de l'industrie anglaise. La « Société générale pour favoriser l'industrie nationale », créée en 1822, va avoir une heureuse influence sur le redressement économique. Les affaires reprennent dans nos provinces. A la prospérité du commerce et de l'industrie s'oppose la situation lamentable de la classe ouvrière, notamment en raison des bas salaires.

La création du canal de Charleroi, terminé en 1832, permet de relier Bruxelles à la Sambre. Le transport de la houille du bassin minier vers la capitale ainsi que l'acheminement vers le sud des produits bruxellois aident grandement les industriels locaux.

b. Bruxelles monumental

Le régime hollandais a marqué Bruxelles de quelques bâtiments officiels d'allure austère, surtout le long ou à proximité des boulevards en gestation, c'est-à-dire là où les terrains étaient encore libres de toute construction.

- Les serres du Jardin Botanique (1826-1829, œuvre de Gineste)

Avant la Révolution française, il n'existait qu'un seul jardin botanique en Belgique: celui de l'Université catholique de Louvain. L'empereur d'Autriche, Joseph II, ayant transféré l'université de Louvain à Bruxelles en 1788, la création d'un jardin botanique au sud de la ville fut envisagée, mais il fallut attendre la Révolution française pour voir Bruxelles réellement dotée d'un jardin botanique, en 1796. Le premier directeur de ce jardin, situé sur la Montagne de la Cour, le nomma en 1797 « Le Jardin Botanique de Bruxelles ». Le deuxième directeur, Adrien Dekin, enrichit cette collection de plantes en y adjoignant des serres pour plantes tropicales.

En 1826, durant l'occupation hollandaise, ce jardin dut céder la place à la grande exposition industrielle qui devait se tenir en 1830 à l'endroit où se situe aujourd'hui la Bibliothèque royale. La société anonyme « Koninklijke maatschappij van kruid-, bloem- en boomkwekerije der Nederlanden » fut créée aux fins de sauver les collections du jardin de la Montagne de la Cour. Cette société a alors aménagé un nouveau jardin botanique en un endroit alors champêtre, à savoir entre l'actuelle place Rogier et la Porte de Schaerbeek. Ce bâtiment néo-classique, qui existe toujours, a été inauguré en septembre 1829.

Les activités de cette société anonyme étaient en premier lieu de nature économique, une grande importance étant attachée au développement du lien avec les colonies des Pays-Bas (les Indes orientales). Le combat qu'a mené la Belgique pour obtenir son indépendance a eu des répercussions néfastes sur la situation financière de la société, les serres subissant en outre d'importants dommages, car les troupes néerlandaises s'y étaient retranchées.

Dans la foulée de la Révolution belge, le nom de la société a été modifié pour devenir « Société Royale d'Horticulture de Belgique » (1837)... ce qui n'a cependant pas supprimé les problèmes financiers que même les sommes encaissées suite à la première grande amputation du jardin (vente de terrains dans le cadre de la création de la Gare du Nord) ne suffirent pas à résoudre. L'intervention de Barthélemy Dumortier, homme d'état et botaniste, permit cependant de sauver l'ensemble, l'Etat belge achetant jardin et bâtiment (1870) : le « Jardin botanique de l'Etat / Rijksplantentuin » était né.

Dès ce moment, il s'attacha essentiellement à des missions de recherche scientifique en botanique et en horticulture. Depuis la fin du 19^{ème} siècle, l'intérêt pour la flore d'Afrique centrale ne cessa de croître, tendance encore accrue par l'intégration de l'herbarium de ce qu'on appelait alors « Musée du Congo », (l'actuel Musée Royal d'Afrique centrale à Tervuren) dans les collections du Jardin (1934).

Les collections du Jardin s'enrichissant constamment, celui-ci s'est rapidement senti à l'étroit dans un environnement devenu urbain. La construction de la jonction ferroviaire souterraine entre les gares de Bruxelles-Nord et de Bruxelles-Midi entraîna de nouvelles amputations importantes. Cette fois-ci, on veilla à trouver une solution en 1938 : l'Etat belge acheta le Domaine de Bouchout, jusque-là propriété de la famille royale. Dès le 1er janvier 1939, ce domaine était prêt à accueillir le « Jardin Botanique de l'Etat / Rijksplantentuin ».

Après une longue période de léthargie, le Botanique renaît à la vie en 1978, avec le transfert du bâtiment au Ministère de la Communauté française, qui décide d'y établir un centre culturel. En février 1979, le Ministre compétent marque son accord au projet de rénovation, qui s'attache à concilier les fonctions nouvelles du Botanique avec l'architecture originale du site. Témoin de ce lien entre le passé et le présent, on conserve les dénominations de certains locaux comme l'Orangerie, la Rotonde, le Musée (ex-musée du Bois). L'aventure du nouveau centre culturel, « Le Botanique », commence le 24 janvier 1984 et se poursuit.

- Le bâtiment du premier Observatoire royal (1826-1831), œuvre de Roget et de Payen Auguste)

Sur les instances auprès des autorités gouvernementales d'Adolphe Quetelet (1796-1874), docteur en sciences physiques et mathématiques, le projet d'un Observatoire à Bruxelles aboutit en 1826 ; l'Etat et la Ville fournissent chacun 10.000 florins et la Ville le terrain (l'actuel square Frick).

Quetelet en prépare les plans avec Walter, inspecteur général des études, Roget, l'architecte de la Ville et son collaborateur Auguste Payen. L'établissement entra en fonction en 1832 ; Abandonné en 1890, lors du transfert de l'Observatoire à Uccle, restauré en 1990, il est occupé de nos jours par des services ministériels. Une plaque rappelle le souvenir de Quetelet qui habita le bâtiment jusqu'à sa mort.

- La place des Barricades (1824)

Seule place ronde de la Ville, ce véritable rond point, d'où partent quatre rues bordées de maisons complètement uniformes à l'origine et peu modifiées, devait interrompre la monotonie du tracé des boulevards en constituant une sorte d'éclaircie.

- Le palais des Académies (1823-1826) œuvre de Charles Vander Straeten, puis de F. T. Suys)

Vander Straeten fut le collaborateur puis le successeur, en 1820, de Ghislain Joseph Henry, architecte du roi Guillaume Ier. Il construit le palais du prince d'Orange, fils aîné du roi. Le Palais et ses écuries furent érigés entre 1823 et 1828 pour le prince Guillaume d'Orange en reconnaissance de sa brillante conduite à Waterloo et grâce à des fonds accordés par la nation. Œuvre de deux architectes, Charles Vander Straeten (1771-1834) et François-Tilman Suys (1783-1861), il fut achevé en octobre 1828. Il avait coûté 1.215.000 florins.

De style néo-classique, très sobre, à la limite de l'austère, il s'inscrit harmonieusement dans l'ensemble de la place Royale et du Parc, et constitue l'un des derniers témoignages, en Belgique, d'une architecture néo-classique épurée. La famille princière ne l'occupa que deux ans, la Révolution belge de septembre 1830 les obligeant à fuir aux Pays-Bas. De 1830 à 1839, le Palais fut mis sous séquestre et l'on procéda à l'inventaire détaillé des biens qu'il abritait. Le public y eut alors accès, et d'après le témoignage des visiteurs, il était, par sa décoration intérieure, « la résidence la plus somptueuse de l'Europe ».

Une convention du 5 novembre 1842 décida la cession de l'édifice à l'Etat belge et les biens qu'il contenait furent envoyés au Palais de Soestdijk aux Pays-Bas. Après avoir affecté le bâtiment, de 1848 à 1852, au 1er régiment des chasseurs carabiniers, l'Etat belge le proposa au duc de Brabant en 1853, qui refusa. En 1859, le Palais devint le lieu des cérémonies et des fêtes publiques. Gustave De Man, architecte, membre de l'Académie royale de Belgique, fut chargé des transformations nécessaires qui furent achevées en 1862. Curieusement pourtant, le bâtiment ainsi aménagé servit alors, et jusqu'en 1877, à entreposer les collections du Musée Moderne, pendant les transformations de celui-ci par l'architecte, A. Balat, membre de l'Académie Royale de Belgique.

Par arrêté royal du 30 avril 1876, il fut mis, par le roi Léopold II, conjointement à la disposition des deux Académies existant à l'époque - celles-ci ayant la charge de copartager la gestion du bâtiment :

- l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux Arts de Belgique, fondée en 1772 par l'Impératrice Marie-Thérèse, encore dénommée « Académie royale de Belgique » ou, vu ses origines, « Académie Thérésienne »

et

- l'Académie royale de Médecine de Belgique, fondée en 1841.

Par la suite, trois autres Académies vinrent s'y établir :

- l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises fondée en 1920 par Jules Destrée ;

- la « Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België » (de langue néerlandaise), fondée en 1938, dénommée depuis 1999 Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten ;

- la Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België (de langue néerlandaise), fondée en 1938 également.

Ces cinq Institutions ont chacune leurs activités propres et totalement distinctes.

L'intérieur du Palais a été transformé à deux reprises depuis sa construction : une première fois, en 1859 -1862, lorsque le bâtiment fut affecté aux fêtes et cérémonies publiques. La salle du trône fut alors agrandie, d'après les plans de Gustave De Man, de telle sorte que l'escalier d'apparat dut être supprimé. Certains des salons qui longeaient la salle du trône furent, quant à eux, transformés en loges ; une seconde fois, en 1969 - 1976, suite aux dommages causés par la mэрule dans la charpente en chêne du bâtiment. L'architecte Simon Brigode fut alors chargé par le Ministère des Travaux publics de la remplacer par une nouvelle ossature en béton et, avec l'accord des Académies, il rendit aux principales salles du palais, leur aspect d'origine. L'escalier d'apparat fut donc reconstruit, la salle du trône retrouva ses dimensions et son allure d'antan, et les loges furent aménagées en salles de séances, tout en se parant de revêtements similaires à ceux des salons originaux. Pendant la Première guerre mondiale, le Palais des Académies fut occupé par l'armée allemande, et transformé en hôpital de campagne. Il était alors dénommé « Kriegslazarett II ». Des cartes postales anciennes montrent l'aménagement des grandes salles dites « du Trône » et « des Marbres » à cette époque.

- Réédification du palais des Etats Généraux (architecte Vander Straeten)

Après un incendie en 1820, le Palais qui deviendra celui de la Nation après 1830 est reconstruit en respectant la façade de Guimard, restée debout.

- Le Palais royal (1827-1829), plan de Vander Straeten, réalisé par Tilman Fr. Suys

L'architecte du roi réunit par un même toit par-dessus la rue Héraldique, deux hôtels du 18^{ème} siècle situés de part et d'autre de cette rue pour en faire le Palais royal. Suys ajoute au bâtiment une colonnade en 1827-1829. Le premier roi des Belges, Léopold Ier, s'en contentera, mais Léopold II l'estimait indigne du prestige de la monarchie. A partir de 1904, il fit donc transformer le palais et relier les pavillons latéraux par deux ailes d'une ordonnance majestueuse qu'accentuent la double colonnade de l'avant-corps central et le fronton orné d'un bas-relief.

- Le Théâtre de la Monnaie (1817-1819, arch. Damesme)

Autour d'une place que projette Vifquain (parfois orthographié Vifquin), au bas de la rue Fossé-aux-Loups, l'architecte Damesme construit le Théâtre de la Monnaie en remplacement de l'hôtel des Spectacles de Bombarda, tandis que Vander Straeten réédifie en face l'hôtel des Monnaies - incendié en 1755 puis reconstruit - auquel viendra s'accoler un premier bâtiment de la Bourse en 1827. L'édifice de Damesme fut détruit par un incendie en 1855 et fut reconstruit par Joseph Poelaert qui maintient l'avant-corps, mais supprime la galerie à arcades couverte qui l'entourait de manière à agrandir la salle de spectacle.

L'ensemble de la place de la Monnaie jadis fort homogène fut perturbé au cours des temps : en 1881 l'hôtel des Monnaies fut remplacé par l'hôtel des Postes, Télégraphes et Téléphones, œuvre de Louis De Curte. Ce bâtiment fut remplacé par un immeuble d'acier et de verre de 11 étages, en forme de croix, qui a enlevé toute échelle à la place (1967-1971 - J. Cuisinier, J. Gilson, A. et J. Polak, R. Schuiten).

- Le Grand Hospice dit « Pachéco » (1824-1827, œuvre de Henri Louis François Partoes)

C'est dans le quartier de l'ancien Béguinage que l'architecture de la période hollandaise reste le plus perceptible. Elle s'y lit non seulement sur les façades assez sèches du double quadrilatère de bâtiments qui entoure deux cours intérieures à arcades en plein cintre de l'Hospice de l'Infirmerie, mais également sur les façades de toutes les maisons élevées sur les terrains avoisinants qui avaient été mis en vente en 1824. En fait, tous les immeubles des rues du Grand Hospice et de l'Infirmerie sont identiques comme l'a voulu Partoes, architecte de l'institution charitable qui commande toute la composition du nouveau quartier. Cet ensemble fut d'abord appelé Grand Hospice ou Hospice de l'Infirmerie, car il était situé à l'emplacement de l'ancienne infirmerie du Béguinage, puis Hospice Pachéco, après l'installation dans une aile du Grand Hospice de la fondation Pachéco lorsqu'elle a quitté le boulevard de Waterloo (elle était d'abord située en bordure du boulevard Pacheco dont le nom conserve son souvenir). En 1976-79, de vastes travaux ont rénové les locaux intérieurs et les façades de l'Hospice Pachéco.

- Le percement de plusieurs rues dont la rue de la Régence

Signalons pour la période hollandaise le prolongement, en 1822, de la rue Royale en direction de la Porte de Schaerbeek depuis la place de Louvain (aménagée par Partoes), puis, à partir de 1828, le prolongement de la même rue, d'après les plans des architectes Partoes et Werry, depuis la porte de Schaerbeek jusqu'à la place de la Reine où sera bâtie en 1845 l'église néo-byzantine Sainte-Marie (œuvre de Louis Van Overstraeten).

En 1827 on perça aussi la rue de la Régence depuis la place Royale jusqu'à l'église du Sablon ; en 1872, on établira son prolongement jusqu'à la place Poelaert.

- Deux grands chantiers: la démolition de la 2e enceinte et le canal de Charleroi

La ville du XIXe siècle connut une profonde mutation due à la croissance démographique et à la modernisation des transports, phénomènes liés à la révolution industrielle. Mais l'attrait exercé par Bruxelles provenait également de sa situation géographique - la ville représentait un trait d'union entre le bassin houiller de Charleroi et le « grand entrepôt maritime » qu'était Anvers - et son statut de capitale. en faisait un centre de consommation, un foyer intellectuel et artistique.

Le pays étant politiquement stable, la question de l'aménagement des boulevards fut le sujet dès 1817, d'une étude, non retenue, de l'architecte Verly. En 1818, la Régence, soucieuse d'adapter Bruxelles aux exigences de la ville contemporaine, organisa un concours pour l'aplanissement des remparts remplacés par des boulevards. Jean-Baptiste Vifquain (parfois orthographié Vifquin), ingénieur en chef du Waterstaat, remporta le concours. Le projet devait être rentabilisé par la vente de terrains à bâtir, la superficie du pentagone étant augmentée. A l'est, en bordure des édifices du pouvoir, les aménagements prévus étaient fastueux.

A l'ouest, l'ingénieur militait pour la construction du canal de Charleroi qui encouragerait l'implantation des activités commerciales et industrielles. Le gouvernement hollandais, qui menait une politique de travaux publics, réagit favorablement. En 1823, Jean-Baptiste Vifquain reprit l'étude pour la construction du canal de Charleroi. Ce dernier longeait le pentagone à l'extérieur jusqu'à la porte de Ninove d'où il partait vers Hal. Le 22 septembre 1832, il put être inauguré.

Les travaux de démolition de la seconde enceinte et l'aménagement des boulevards étaient arrivés à la hauteur de la porte de Hal, lorsque l'indépendance de la Belgique fut proclamée. L'enceinte disparut intégralement dans les années 1840. Le boulevard de l'Entrepôt, entre la porte de Flandre et celle du Rivage, qui clôturait l'opération fut inauguré en 1851. Si la réalisation des travaux nous est peu connue, il est certain que le plan initial de l'ingénieur Vifquain subit des modifications.

La morphologie des boulevards correspondait à celle de la seconde enceinte avec deux excroissances, l'une au nord-ouest et l'autre au nord-est. Les boulevards avaient de deux à quatre rangées d'arbres, une allée centrale et des voies latérales, longées par une barrière et un fossé qui fermaient la ville. De nouvelles issues facilitaient les contacts avec la périphérie.

Dans le courant du siècle, la suppression de l'octroi, le développement des transports et l'évolution de l'architecture modifieront sans cesse le site. La question de la suppression de la barrière de l'octroi, c'est-à-dire de l'ouverture définitive de la ville, s'inscrit dans le débat sur le mode de financement des communes dont une importante source de revenus était procurée par cet impôt, perçu aux portes. Tout au long du 19^{ème} siècle, les autorités bruxelloises ne cessèrent de réclamer, pour des raisons administratives, financières, économiques et urbanistiques la réunion de la ville et de sa périphérie. L'octroi était perçu comme la cause essentielle de l'émigration vers la périphérie et comme l'obstacle principal au projet de réunion. En 1840, le gouvernement confiera à Van der Straeten, inspecteur voyer des faubourgs, le soin d'élaborer un projet d'enceinte incluant la banlieue !

En 1860, le libéral Frère-Orban fera voter la suppression de l'octroi. L'ultime témoignage physique de la séparation entre la ville et ses faubourgs va disparaître, mais contrairement aux prévisions, elle n'engendrera pas l'union tant espérée. La ville multipliera ses tentacules vers la périphérie; elle s'agrandira par des annexions de parties de commune, mais la question du grand Bruxelles ne sera pas résolue. L'évolution vers un régime politique stable et la prospérité économique ont permis l'achèvement du processus de disparition du système défensif et laissé pour lointain rappel du tracé des remparts les boulevards bordés au nord-ouest de la ville par le canal de Charleroi et pour seul vestige physique, la porte de Hal.

Devenu essentiel surtout pour transporter les charbons hennuyers vers le nord du pays (à cette époque, la production était supérieure à celles de la France et de l'Allemagne), le canal Charleroi-Bruxelles, un des plus anciens du réseau des voies navigables artificielles du pays, fut d'abord ouvert aux bateaux de 70 tonnes, appelés " baquets" ou " sabots".

L'essor industriel des charbonnages à la fin du XIXe siècle montra qu'une voie d'eau à grande section et que des ouvrages hydrauliques plus imposants auraient présenté directement d'incontestables garanties pour l'avenir. Ainsi, le canal subit un élargissement pour permettre un plus gros tonnage. Il passa d'abord de 70 à 300 tonnes et après la deuxième Guerre Mondiale, au gabarit uniforme de 1350 tonnes sur l'entièreté du parcours, selon la norme internationale moderne. Une telle modernisation n'aurait jamais été possible sans la construction en 1968 de cet ouvrage d'art et de génie civil exceptionnel qu'est le plan incliné de Ronquières. Il a donc fallu à certains endroits des modifications très importantes, voire un nouveau tracé, pour permettre un tonnage plus considérable et un temps de trajet moins long pour relier Charleroi à Bruxelles (un jour au lieu de quatre).

Signalons qu'au XXe siècle, des industries, spécialement de grandes brasseries vont s'implanter préférentiellement le long du canal par où sont acheminées les céréales nécessaires à la fabrication de la bière. Il en est ainsi de la brasserie Saint-Guidon, édifiée à partir de 1912, à proximité du canal, rue du Libre Examen - rue de l'Aiguille, qui prendra le nom de « Brasserie Atlas en 1924. Des meuneries s'installent aussi sur les bords du canal, lequel permet d'acheminer le grain à la meunerie. La meunerie Moulart est édifiée en 1903, et sera complétée d'un second bâtiment en 1940. Enfin, diverses industries dépendant de l'approvisionnement en charbon s'implantent le long de la voie d'eau. Il en est ainsi de la : centrale électrique construite par la Société des tramways bruxellois en 1903 également. Ces trois bâtiments, aujourd'hui protégés par la législation sur les monuments et sites, sont des témoignages remarquables des anciennes activités de type industriel suscitées en région bruxelloise par la présence du canal de Charleroi.

4. La révolution de 1830

Un climat favorable à un mouvement insurrectionnel se manifeste dès 1828 : formation de l'Union des oppositions des catholiques et libéraux, révolution française de juillet 1830, crise économique due à l'extension du machinisme.

a) les premiers faits

- 25 août 1830: représentation de la Muette de Portici d'Auber au Théâtre de la Monnaie, saccage de la librairie Libry-Bagnano et de l'hôtel du ministre de la Justice Van Maanen, puis saccage et pillage des magasins de vivres et destruction de machines dans les faubourgs ; création d'une garde bourgeoise avec comme chef le baron Emmanuel van der Linden d'Hoogvorst

- 27 août 1830 : l'ordre est rétabli après deux jours d'insurrection; les tentatives de conciliation auprès de Guillaume Ier par les notables belges échouent.

- 21 septembre 1830 : ordre du roi au prince Frédéric de marcher sur Bruxelles avec 14.000 hommes ; l'armée se rassemble à Vilvorde; Bruxelles se prépare à la résistance

b) Les quatre glorieuses: 23, 24, 25 et 26 septembre 1830

- 23 septembre: attaque simultanée des Hollandais aux portes de Schaerbeek, de Flandre de Louvain et de Laeken ; échec aux portes de Louvain et de Laeken ; à la porte de Flandre, ils réussissent une pénétration sans heurt jusqu'au Marché aux porcs où les Hollandais rencontrent une barricade ; un ordre de retraite est donné aux troupes hollandaises bombardées de projectiles divers.

A la porte de Schaerbeek, cette attaque principale au canon rencontre de la part des insurgés un feu nourri venant des maisons ; deux barricades sont pourtant franchies, les Hollandais s'emparent du Palais royal et de celui du prince d'Orange (palais des Académies), puis se retranchent dans le Parc, en négligeant la place Royale. Les insurgés organisent alors la défense de la grande barricade qui allait du Café de l'Amitié à l'Hôtel de Belle Vue et y installent des pièces d'artillerie.

Dans la journée, plusieurs tentatives vaines des Hollandais de s'emparer de la place Royale. L'avance hollandaise étant bloquée pendant les 24, 25 et 26 septembre, les patriotes reprennent la plupart des maisons de la rue Royale; seul l'Escalier de la Bibliothèque était occupé par les Hollandais, ils en furent délogés le 26.

Les 25 et 26 septembre, plusieurs attaques des patriotes contre le Parc sont effectuées, mais sans succès.

Le 27 septembre, au matin, les Hollandais évacuent le Parc et la ville. Signalons l'apport fourni par la province au cours des journées de combat (Liège, avec le fameux Charlier dit Jambe de Bois, Louvain, Brabant wallon, Hainaut).

Bilan: 2.000 tués ou blessés du côté hollandais, 1.500 du côté belge.

Le 25 septembre s'était constitué un Gouvernement provisoire qui proclame, le 4 octobre, l'indépendance de la Belgique.

Le 10 novembre se passe la réunion du Congrès National qui dotera le pays d'une Constitution (février 1831) dont l'article 126 décrète que Bruxelles est la capitale du royaume.